

**31**



# **Journal**

**(non révisé)**

**Assemblée législative**

**Nouveau-Brunswick**

**L'hon. Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur**

**Présidence : l'hon. Dale Graham**

**le mercredi 13 avril 2011**

**Première session de la 57<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**



le mercredi 13 avril 2011

10 h

Prière.

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes intéressées de Miramichi, qui exhortent le gouvernement à construire une nouvelle école primaire — maternelle-5<sup>e</sup> année — afin de remplacer les écoles de leur collectivité qui ont été fermées. (Pétition 13.)

M. McLean (Victoria-Tobique) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes qui empruntent régulièrement la route 105, entre Upper Kent et Perth-Andover, qui exhortent le gouvernement à entreprendre sans délai les travaux de réfection de la route. (Pétition 14.)

M. Collins donne avis de motion 41 portant que, le jeudi 21 avril 2011, appuyé par M. Bernard LeBlanc, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les rapports actuariels sur l'assurance habitation, y compris les rapports d'Oliver, Wyman, réalisés pour la province du Nouveau-Brunswick entre le 30 octobre 2006 et aujourd'hui.

M. Collins donne avis de motion 42 portant que, le jeudi 21 avril 2011, appuyé par M. Bernard LeBlanc, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les rapports actuariels sur l'assurance automobile, y compris les rapports d'Oliver, Wyman, réalisés pour la province du Nouveau-Brunswick entre le 30 octobre 2006 et aujourd'hui.

L'hon. P. Robichaud donne avis de motion 43 portant que, le mardi 26 avril 2011, appuyé par le premier ministre, il proposera

que, par dérogation au paragraphe 29(1) du Règlement, l'horaire de séance de l'Assemblée soit le suivant :

le mardi,	de 13 h à 18 h, de 19 h à 22 h;
le mercredi,	de 10 h à 12 h 30, de 14 h à 18 h;
le jeudi,	de 13 h à 18 h, de 19 h à 22 h;
le vendredi,	de 9 h à 14 h;

que cet ordre spécial entre en vigueur dès son adoption et le demeure pour le reste de la première session de la 57<sup>e</sup> législature.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 14 avril 2011, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 37, 38 et 5.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Tourisme et des Parcs et du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue à 12 h 38, reprend à 14 h 20 sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2011-2012  
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS	
Administration . . . . .	335 000
Infrastructure d'entreprise et du tourisme . . . . .	27 574 000

---

**COMPTE DE CAPITAL**

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES PARCS  
Amélioration des installations ..... 500 000

**FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX**

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT  
Tourisme et Parcs ..... 500 000

AVANCES DE PETITE CAISSE  
Tourisme et Parcs ..... 95 000

STOCKS  
Tourisme et Parcs ..... 1 400 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 18 h.